

GRÉSIVAUDAN

FROGES

Les enfants de l'école communale ont découvert le tennis de table



C'est dans le cadre de sa formation de diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DE JEPS) que Lucas Le Bourdonnec a encadré, ce jeudi, une matinée découverte. Le club de tennis de table de Grésivaudan Belledonne (GBTB), qui supporte cette formation, a mis à sa disposition les moyens techniques et humains pour la réussite de cette formation.

Une bonne vingtaine de petits écoliers, ravis de quitter les bancs de leur classe, ont participé activement à la découverte de cette discipline qui exige adresse, coordination des mouvements et bonne résistance cardiaque. Ils ont pu se tester sur différents ateliers encadrés par des bénévoles du club et des enseignants réquisitionnés pour l'occasion sous la houlette de Lucas. À la fin, tous ont obtenu un passeport qui leur permettra de suivre gratuitement quatre séances de sport dans le club de leur choix. Une manière pour eux d'aller plus loin. Pour Lucas, maintenant, il devra soutenir son mémoire. Diplôme en poche, il pourra enseigner professionnellement son sport de prédilection.

ALLEVARD

Premier concours officiel de sauts d'obstacles aux écuries Le Bréda

Ce dimanche 9 juin en journée, l'association Déclat à Cheval et le poney club Écuries le Bréda organisent conjointement leur premier Concours saut d'obstacles (CSO). En extérieur dans les carrières des Écuries Le Bréda proches du lac de la Mirande, cette manifestation accueille des épreuves officielles. Le concours sert également de test préparatoire à l'entraînement avec des parcours à effectuer dans un ordre précis de passage pour le cavalier et son cheval.

ALLEVARD

La qualification en jeu pour les filles du tennis

L'équipe 1 féminine de l'ASPTC (Allevard Saint-Pierre tennis club) joue samedi après-midi sa qualification pour les phases finales départementales. Les tennismen affrontent le club de Corenc sur les courts de tennis d'Allevard. Au programme, quatre simples et un double. Actuellement deuxième de la division 1 en ayant battu les premières, Grenoble UC samedi dernier, les joueuses de Sandrine Cheminaud essaieront de l'emporter pour leur dernier match.

PONTCHARRA

Dès ce lundi, des travaux seront lancés rue de Bramefarine

Du lundi 10 au vendredi 14 juin inclus, de 8 h 30 à 18 h, la circulation sera interdite, rue de Bramefarine, section comprise entre le chemin du plan et le poste ERDF, situé face à la place Lionel-Terray, pour permettre la réalisation des travaux d'enfouissement de la ligne ERDF. La circulation sera déviée localement dans les deux sens par le chemin de la Corva et la route de Montautcher. Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux, excepté pour les véhicules affectés au chantier.

Pour en savoir plus : direction des services techniques, Maison des services : 04 76 97 81 85.

ALLEVARD

Gala annuel
L'Harmonie d'Allevard invite l'Harmonie de Chambéry. Gratuit et ouvert à tous.
Samedi 8 juin à 20 h 30. À La Pléiade, 12, avenue Antoine-Louaraz, Gratuit.

Bourse d'échange véhicules anciens
Et vente de pièces détachées. Exposition de véhicules d'exception toutes marques. Gratuit pour les visiteurs.
Dimanche 9 juin de 6 h à 18 h. Lac de la Mirande, Gratuit.
Olive CoxTeam : 06 22 61 17 93.

FROGES

Messe
Dimanche 9 juin à 10 h 30. À l'église de Brignoud.

LA CHAPELLE-DU-BARD

3^e festival des Pays'âneries
Le matin : marché de producteurs. Dès 11 h et dans l'après-midi, animations diverses : cirque, concerts, théâtre, jeux et beaucoup de bonne humeur. Soir : repas local, concerts.
Samedi 8 juin de 9 h 30 à 23 h 55. À la ferme de la Grangette. Gratuit.

Adabel : 04 76 20 68 45.

LA PIERRE

Exposition de photos d'oiseaux
Présentée par Thomas Cunod.
Du samedi 8 juin au vendredi 21 juin de 10 h à 18 h. Aux abords du Manoir de Veaubonnais.

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

Nettoyage de printemps
Samedi 8 juin de 9 h 30 à 11 h 30. Rendez-vous devant la mairie de Champ le Haut.

LES ADRETS

Ball-trap de printemps de l'Acca
Nombreux lots, toutes les planches primées (5 €). Prêt d'arme possible, vente de cartouches sur place. Petite restauration, buvette.
Samedi 8 juin et dimanche 9 juin de 8 h à 19 h. Prapoutel, ACCA Les Adrets : 06 30 35 68 01.

PONTCHARRA

Concert de l'Harmonie des Enfants de Bayard
Thème : "Pierrot rêve en musique".
Samedi 8 juin à 20 h 30. Au Coléo. Tarif : 5 €.

PONTCHARRA

Le barrage de Détrier n'est plus un obstacle pour les poissons

En 2015, dans le cadre du renouvellement de son autorisation d'exploiter la chute du Bréda, EDF s'était engagée à rétablir la continuité écologique sur la rivière. C'est chose faite. Les poissons ont retrouvé leur Bréda dans toute sa longueur !

Ce jeudi, le directeur EDF d'Hydro Maurienne, Daniel Paschini, à la tête de la Centrale du Bréda, avait réuni tous les acteurs de ce chantier d'envergure, à hauteur de 550 000 euros.

L'Agence française pour la biodiversité, l'Agence de l'eau qui a financé à 40 % les travaux, la Fédération de pêche, les élus des communes de Pontcharra, Saint-Maximin et Détrier, ainsi que les agents de la Direction départementale des territoires de l'Isère et les entreprises pour la plupart locales ont pu se rendre compte de l'utilité de ce projet entrepris entre juillet et décembre 2018.

EDF s'était effectivement engagée, en 2015, lors du renouvellement de son autorisation pour l'exploitation de la chute du Bréda et pour répondre aux réglementations environnementales, à rétablir la continuité écologique au niveau de son barrage de Détrier.

Déjà, pour comprendre, la rivière du Bréda est un gros terrain piscicole. Or le barrage, dans sa conception initiale,

ne permettait pas le franchissement des poissons de l'amont à l'aval du barrage.

■ Le Bréda, un espace de libre circulation

EDF s'est donc employée à rétablir les transits des poissons dans un sens comme dans un autre. Pour cela, des ouvrages de franchissement appelés de dévalaison et de montaison piscicoles (comprenez 12 passes à poissons) ont été construits.

En clair, jusqu'à la construction de ces deux ouvrages, les poissons ne pouvaient franchir le barrage que lorsque les vannes étaient ouvertes ou quand il y avait un déversement naturel du cours d'eau. Désormais, plus rien ne les empêche de circuler : ils peuvent remonter et descendre le Bréda comme bon leur chante ! Un véritable espace Schengen piscicole. EDF, via ce chantier, en a aussi profité pour améliorer le transport solide (galets, graviers et sables) et le passage des embâcles, ces accumulations de débris végétaux auxquels viennent s'ajouter le plus souvent des déchets d'origine anthropique (de l'agriculture). Enfin, ces travaux permettent aussi d'assurer une meilleure délivrance du débit réservé, cette fameuse part minimale qu'EDF doit rendre au cours d'eau pour le bon fonctionnement des écosystèmes.

Emmanuelle DUFFEAL



Les deux ouvrages de montaison et de dévalaison sur le barrage de Détrier assurent désormais la continuité écologique, en clair les allées et venues des petits poissons. Photo Le DL/Emmanuelle DUFFEAL

Un chantier difficile dû à l'âge du barrage

Ce chantier a été compliqué à plus d'un titre, mais surtout en raison d'une contrainte : l'âge de l'ouvrage. « Cette centrale du Bréda est très ancienne. C'est une vieille demoiselle de 119 ans mais elle tourne toujours aussi parce que chez EDF, on entretient le patrimoine », explique Daniel Paschini, le directeur. Pour autant, cette centrale-là n'est qu'une toute petite goutte d'eau dans ce vaste océan de l'hydroélectricité. Elle fournit de l'électricité à 2 000 personnes quand la région Auvergne Rhône-Alpes, elle, en produit pour 5 millions d'habitants !

Tout ça pour dire qu'EDF a dû s'adapter sur ce barrage de Détrier en amont de la centrale du Bréda. C'est pour cela que l'ouvrage de dévalaison se trouve au milieu du barrage, car la géométrie de la rivière et de l'installation le permettait. Par contre, l'ouvrage de montaison, lui, a dû être bâti sur la rive droite du barrage, du côté de la route départementale 525 b (une autre contrainte). Cet ouvrage, plus lourd, nécessitait plus de place, notamment dans la longueur



Daniel Paschini, directeur de la centrale. Photo Le DL/E.D.

« parce que les poissons, quand ils passent de l'aval vers l'amont, doivent franchir près de 3 mètres. Or, un poisson ne peut pas sauter trois mètres. C'est pour cela qu'il y a douze bassins à l'intérieur. Les fameuses 12 passes. Chacune d'entre elles permettant aux truites fario et autres chabot de gagner une vingtaine de centimètres et de passer de l'une à l'autre plus facilement », indique Daniel Paschini.

E.D.

SAINT-MAXIMIN

Les Fêtes de la Tour, c'est ce dimanche



Comme chaque année, le défilé haut en couleur sera un des temps forts des Fêtes de la Tour. Photo Archives Le DL

Ce dimanche 9 juin, la municipalité de Saint-Maximin mènera les Fêtes de la Tour, à la Tour d'Avalon, au marais et à l'accueil de loisirs. Voici le programme complet de cette belle journée :

À la Tour d'Avalon, les Archers de la Tour feront tirer le public de 9 h à 18 h.

De 10 h à 18 h, le groupe Excalibur montrera son campement de vie au Moyen-Âge, avec divers ateliers.

Une exposition en avant-première

De 10 h à 17 h 30, on pourra visiter la Tour et, en avant-première sur l'été, l'exposition des artistes Dominique Venitucci, Murielle Campillo et Sandrine Rossi.

À 11 h, Excalibur jouera une saynète d'adoubement.

À 11 h 30, les Goliards donneront une prestation musicale.

À 14 h, le défilé traditionnel partira, accompagné par les Goliards, Excalibur, les Remailleurs du temps, vers l'accueil de loisirs.

À 17 h, les Remailleurs du temps présenteront des danses de la Renaissance.

À 17 h 15, Excalibur jouera une saynète de mariage médiéval.

À 17 h 30, les Goliards donneront le spectacle "Precare ante peccare".

À l'accueil de loisirs, de 9 h à 18 h, se dérouleront un videgreniers, une exposition-vente des Aînés des cygnes de la Tour, une exposition de voitures an-

ciennes par les Belles mécaniques 738, une dédicace du livre d'Ignace Pittet, "Promenade d'un rêveur solitaire", des balades à poneys.

À 10 h 15, les Goliards réaliseront une déambulation musicale.

À 14 h 30, le défilé arrivera à l'accueil.

À 14 h 35, les écoliers de Saint-Maximin liront un conte.

À 15 h 15, les Goliards et Excalibur donneront un spectacle "Chanson de geste".

Au marais, de 9 h à 18 h, les jeux médiévaux de l'association Mestel amuseront petits et grands.

À 16 h 30, les Goliards réaliseront une seconde déambulation musicale.

A.B.

FROGES/VILLARD-BONNOT

Les médiathèques pourraient ouvrir début 2020



Près de 100 tonnes de béton ont été nécessaires à la réalisation des fondations de la médiathèque.

ment aux associations, sera utilisable début septembre.

Un terrain instable sous la future médiathèque de Brignoud

Après une présentation du chantier extérieur, Jean-Marc Aufauvre, architecte, détaillait tout ce qui avait été réalisé comme aménagement au sein du dojo ainsi que les travaux qui restaient à faire. Cet équipement, comme cela avait été signalé précédem-

particulièrement avec l'apport de plus de 100 tonnes de béton.

Compte tenu du retard, et du report des échéances d'ouverture, Claude Malia, président du conseil syndical, demandait que des dates précises, et surtout respectées, soient fixées pour l'ouverture de ces médiathèques, l'approche des vacances et les risques de fermeture d'entreprise n'étant pas sans in-



Dans le dojo, Jean-Marc Aufauvre a présenté les aménagements réalisés et à venir.

quiéter les élus. Sur ce fait, ils ont été rassurés par le maître d'œuvre, Guillaume Spiranzi, puisqu'aucune d'entre elles n'avait prévu de fermeture estivale.

La médiathèque de Froges, qui a connu une pause avec une première phase de travaux, va reprendre très prochainement tandis que le chantier de Brignoud va se poursuivre. Pour se donner

une marge, l'ouverture des deux médiathèques sera effective pour janvier 2020.

Ce n'en sera pas fini pour autant pour les transformations au CSC de Brignoud, puisque les prochains travaux consisteront en la refonte totale de l'accueil. Un autre sujet sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition.

Michel MANCIP